



## MOUVEMENT 2021 - ANNEXE III

### FICHE DE POSTE

#### CONSEILLER PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTAL MAITRISE DE LA LANGUE

<b>LIEU D'EXERCICE</b>	Installé à la DSDEN des Vosges, avec des actions possibles sur l'ensemble du département (REP+, zone rurale) et des groupes de travail à Nancy.
<b>TITRES REQUIS</b>	- CAFIPEMF <i>(ou a minima réflexion didactique et pédagogique avancées et engagement à le passer)</i>
<b>CADRE D'EXERCICE</b>	Placé sous l'autorité hiérarchique de l'Inspecteur de l'Education Nationale adjoint au Directeur académique des Services de l'Education Nationale, le conseiller pédagogique départemental maîtrise de la langue exerce sous l'autorité fonctionnelle de l'IEN chargé de la mission maîtrise de la langue.  Dans la continuité de la mise en œuvre du plan français, les modalités de travail alterneront des périodes de réflexion à l'échelon académique, départemental, des périodes d'accompagnement personnalisé des référents français du département, des périodes d'accompagnement des enseignants en constellation sur le temps de classe ou hors temps de classe. D'autres temps seront également consacré à la formation initiale ou continue (animations pédagogiques, stages) que ce soit en distanciel ou en présentiel.
<b>MISSIONS</b>	Dans le respect des orientations nationales et académiques, sous l'autorité fonctionnelle de l'IEN chargé de la mission MDL et en lien avec le groupe de pilotage académique :  - contribuer à l'analyse des besoins locaux (en lien avec les IEN CCPD concernés) ;  - contribuer à l'analyse des évaluations nationales à l'échelon départemental ;  - concevoir, mettre en œuvre et évaluer l'accompagnement des référents français, PEMF, MAT impliqués dans le plan français  - concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions de formation en maîtrise de la langue dans le cadre de la formation initiale et continue des enseignants;  - concevoir  - réaliser un accompagnement personnalisé d'enseignants dans le domaine de la maîtrise de la langue ;  - participer aux groupes de travail départementaux et académiques « maîtrise de la langue »

**COMPETENCES  
PROFESSIONNELLES  
ATTENDUES**

- Expertise théorique, didactique et pédagogique en maîtrise de la langue ;
- Connaissance du plan français ;
- Connaissance et adaptation de l'ingénierie de formation ;
- Aptitude pour le travail d'équipe ;
- Capacité à concevoir, animer et évaluer des actions de formation en déclinant les orientations nationales et académiques au regard des besoins locaux ;
- Aptitude à identifier les besoins spécifiques et à adapter l'accompagnement ;
- Maîtrise des outils numériques et capacités de communication ;
- Disponibilité, loyauté, bonne connaissance du système éducatif ;
- Esprit d'analyse et prise d'initiative
- Grande capacité d'adaptation